



CEPRISCA
Assemblée générale du 28 juin 2016
Procès-verbal

La séance est ouverte à 14h00.

Sont présents (dans l'ordre de la liste d'émargement) : Elise Letouzey, Cédric Glineur, Emmanuel Netter, Mikael Benillouche, Catherine Hochart, François Hénot, Georges Fauré, Manon Dalle, Jennifer Ivart, Myriam Chekhab, Agathe Mercier, Eugénie Clément, Anthony Alexandre, Daouda Ngom, Emeric Nicolas, Morgane Daury, Jacqueline Flauss, Sophie Sédillot.

Emmanuel Netter, directeur adjoint, préside la séance.

1/ Point sur les manifestations scientifiques à venir

Présentation du futur colloque État en scènes. 45 réponses à l'appel à contributions. Colloque très pluridisciplinaire : droit, histoire des lettres, histoire de l'art, musicologie... Abstracts envoyés au comité scientifique.

Aspects budgétaires. Le laboratoire ne financerait que le logement. Le laboratoire des intervenants finance le transport. Enveloppe prévisionnelle de 8000 euros. 2 jours au Logis du Roy et le troisième jour à l'UFR.

Une des soirées sera consacrée à une pièce de théâtre avec la troupe des étudiants amiénois.

Dates : 14 au 16 juin.

Colloque Barthes et la norme. Juristes, littéraires, sociologues et philosophes. Accord de publication Mare et Martin. Création site internet. Dates : 13 et 14 octobre au Logis du Roy.

Initiative Alexandre Anthony. Journée d'études sur "le discernement et le droit". Préciser la nature du projet : toutes les branches du droit, ou centrer sur le pénal ?

Mikael Benillouche et C. Manaouil : projet de colloque en responsabilité pénale médicale. Y associer plusieurs disciplines, notamment l'histoire du droit. Colloque mars 2017. Au moins une intervention d'un doctorant. Thème encore à définir.

François Hénot. Colloque annuel de l'association française de l'OIT, organisé à Amiens. Auparavant Nantes, Bordeaux et Paris. Thème : le travail des enfants. 14 octobre 2016.

2/ Renouveau de la direction

Emmanuel Netter rappelle que le départ d'Aurore Chaigneau pour l'Université de Nanterre, en septembre 2016, rendra vacant le siège de directeur du Ceprisca, ce qui aura pour effet de remettre également en jeu le mandat du directeur adjoint, en vertu des statuts du centre.

Il est proposé d'anticiper ce départ en procédant à une nouvelle élection sans attendre.

Le professeur Cédric Glineur propose sa candidature au poste de directeur. Il présente à l'assemblée sa vision du laboratoire comme une structure de soutien et d'encouragement à une recherche collective vivante, dynamique, ouverture sur la pluridisciplinarité. L'ouverture du droit privé à l'histoire du droit et au droit public est nécessaire, mais doit même s'accompagner, régulièrement, d'un enrichissement de la recherche en droit par le recours à d'autres sciences humaines et sociales.

Emmanuel Netter propose d'occuper à nouveau la fonction de directeur adjoint.

Le quorum est atteint. Pour chacune des deux élections, l'ensemble des présents prend part au vote ; Cédric Glineur et Emmanuel Netter s'abstiennent ; le reste des membres vote « pour ».

Cédric Glineur devient le nouveau directeur du centre et Emmanuel Netter conserve ses fonctions de directeur adjoint.

La nouvelle direction annonce qu'elle ouvrira un débat sur le changement de nom du laboratoire à la rentrée, pour éviter la référence à la seule section 01. Elle invite les membres à réfléchir au cours de l'été.

3/ Suivi des doctorants

Il est proposé de mettre en place des jurys de soutenance blanche pour les doctorants en fin de thèse. Jennifer Ivart fait part de sa volonté de profiter d'une telle soutenance blanche à la rentrée. Il est ensuite proposé de mettre en place des comités de suivi, composés de plusieurs membres du centre et éventuellement d'enseignants-chercheurs extérieurs à l'UPJV, pour les doctorants dont la thèse est avancée sans être encore en voie d'achèvement. Ce dispositif a vocation à compléter le séminaire d'écriture de Saint-Valéry-sur-Somme, dont seuls deux doctorants par an peuvent profiter.

A 15h20, la séance est levée.

Fait à Amiens, le 28 juin 2016

Emmanuel Netter